



## COMMUNIQUE

### **L'Organisation Maroc Afrika (OMA) condamne fermement l'autodafé du Saint Coran sous la protection de la Police suédoise le jour de l'Aïd, devant une mosquée à Stockholm**

L'Organisation Maroc Afrika Cultures et Développements (OMA) condamne avec la plus grande fermeté la profanation d'un exemplaire du Saint Coran brûlé devant les caméras et journalistes par un extrémiste suédois lors d'une manifestation tenue le 28 juin devant une Mosquée à Stockholm en Suède.

C'est véritablement une insulte et une atteinte à caractère raciste, xénophobe et antireligieux à l'encontre des 1,6 milliards de musulmans répartis à travers le monde, d'autant que cet acte hostile a coïncidé avec la grande fête musulmane de l'Aïd Al-Adha (fête du sacrifice) correspondant à la fin du pèlerinage à la Mecque.

L'OMA se félicite de toutes les réactions vigoureuses qui ont condamné cet acte odieux.

A l'instar du Maroc qui, sur hautes instructions de son Souverain, le Roi Mohammed VI, a convoqué le Chargé d'Affaires du Royaume de Suède à Rabat pour lui signifier « la condamnation la plus vigoureuse par le Royaume du Maroc de cette offense et le rejet de cet acte inadmissible », et rappelé son Ambassadeur en Suède pour des consultations d'une durée indéterminée. De nombreux pays à travers le monde ont exprimé également leur indignation pour cet acte immonde et abjecte.

L'OMA approuve la démarche de l'Organisation de la coopération islamique qui a exhorté ses États membres à « prendre des mesures collectives pour empêcher que des profanations d'exemplaires (du Coran) ne se reproduisent », et a jugé bon de « rappeler constamment à la communauté internationale qu'il est urgent d'appliquer le droit international, qui interdit clairement tout appel à la haine religieuse ».

L'OMA apprécie la décision du Conseil des droits de l'Homme de l'ONU de tenir un débat urgent dans le court terme pour discuter de cette profanation du Coran.

L'OMA salue la réaction du Pape François qui s'est dit « indigné et révolté » par cet acte provocateur, tout en interpellant sur le fait que « la liberté d'expression ne devrait jamais être un instrument de mépris à l'égard d'autrui ».



La diplomatie suédoise a condamné un acte « islamophobe » qui ne « qui ne reflète en aucun cas les vues du gouvernement suédois ». Elle a aussi estimé que « le fait de brûler un Coran, ou tout autre texte sacré, est un acte offensant et irrespectueux et une provocation manifeste » et que « les expressions de racisme, de xénophobie et d'intolérance qui y sont liées n'ont pas leur place en Suède ou en Europe ».

Cependant, le ministère suédois des Affaires étrangères a précisé que la liberté de réunion, d'expression et de manifestation est un « droit constitutionnellement protégé » en Suède.

Importante est la question de se demander jusqu'où peut aller cette supposée liberté d'expression dont se targue le gouvernement suédois pour justifier sa nonchalance devant un acte gravissime qu'il tolère et que ses forces de sécurité protègent à travers un cordon de sécurité, et devant un grand nombre de journalistes conviés pour l'occasion pour couvrir le show d'un terroriste exalté en mal de reconnaissances et de publicité.

Comment comprendre la réaction de condamnation de la part du gouvernement suédois alors que l'acte a été permis et protégé, de surcroît, par la police ? En se cachant derrière la Constitution, n'a-t-on pas mesuré les répercussions que pouvait provoquer ce grave incident dans le monde islamique particulièrement ?

N'est-il pas temps que le monde occidental réalise que son système de valeur et sa justification ne peuvent être imposés au monde ? Cet acte n'est tout simplement pas tolérable et les autorités suédoises sont responsables de ce qui se passe sur leur territoire. Elles ne devraient plus autoriser, ni elle ni d'autres nations, ce genre de comportement irrespectueux pourvoyeur d'incompréhensions et d'intolérances.

Pour l'OMA, l'ONG présente et représentée dans une trentaine de pays à prédominance tant musulmane que chrétienne, la Suède, devrait, pour convaincre sur sa volonté de participer à la promotion de la paix et la tolérance dans le monde, poser un geste fort comme celui de s'engager, veiller et s'assurer, au nom de la liberté d'expression, que les actes susceptibles de blesser la conscience collective de centaines de millions de personnes à travers le monde soient prohibés et leurs auteurs traduits devant les tribunaux.

**Dr Najib KETTANI**  
**Président Fondateur & international de l'OMA**

**Fait le 07 juillet 2023**